

ASSEMBLÉE NATIONALE
8 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1391

présenté par
M. Mesnier, rapporteur

ARTICLE 8

Au début de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« L'ordonnance est »

les mots :

« Les ordonnances sont ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel